



Master Jeunes 2017/2018

ART. 1 - Organisation

A- Le Comité National Bowling (CNB) organise en 2017/2018 les 11^{ème} Masters Jeunes.

B- Cette compétition individuelle se déroule scratch par étapes.

Cinq étapes qualificatives sont prévues à :

- **Limoges** : 14 et 15 Octobre 2017 **Tournoi National Jeunes** (*comptant dans le Classement Master*)
 - Tel : 06 77 01 99 48
 - Mail : balloufaud.stephane@orange.fr
- **Moussy le Neuf** : 08-09-10 Décembre 2017 Jeff de Bruges **Master Jeunes**, organisateur privé
 - Tel : 06 60 62 65 57
 - Mail : patrick.hunter@bbox.fr
- **Orléans** : 06 et 07 Janvier 2018 **Master Jeunes**, organisateur privé
 - Site : www.bowlingorleans.com
 - Tel : 02 38 66 31 55
 - Mail : centresportiforleans@wanadoo.fr
- **Rodez** : 17 et 18 Mars 2018 **Master Jeunes**
 - Tel : 06 15 34 94 79
 - Mail : dany.blin@orange.fr
- **La Rochelle** : 12 et 13 Mai 2018 **Master Jeunes**
 - Tel : 05 46 45 40 40
 - Mail : bowling.larochelle@wanadoo.fr.

La Finale Nationale se déroulera à **CHAURAY** le Dimanche 15 juillet 2018.

ART. 2 - Participation

A- Cette compétition est ouverte aux licenciés FFBSQ garçons et filles des catégories

- Benjamins moins de 11 ans,
- Minimes moins de 14 ans,
- Cadets moins 17 ans,
- Juniors moins de 21 ans. (Réunis dans une seule catégorie Juniors)

B- Aucun sur-classement n'est autorisé.

ART. 3 - Engagements

A- Engagement aux étapes : Il doit être adressé directement aux organisateurs de ces étapes dans les délais indiqués dans les règlements sportifs de ces épreuves.

ART. 4 - Labellisation Master :

Une convention entre la Commission Jeune du CNB et les centres organisateurs permettra de décerner une attestation de certification Master Jeunes à l'issue de la première organisation.

ART. 5 - Attribution des points

A- Attribution des points :

Nota/ M= Master. TNJ = **tournoi national jeunes**

Classement M	Classement TNJ	Points	Classement M	Classement TNJ	Points
1 ^{ier}		120	16 ^{ième}	14 ^{ième}	16
2 ^{ième}		100	17 ^{ième}	15 ^{ième}	14
3 ^{ième}	1 ^{ier}	90	18 ^{ième}	16 ^{ième}	12
4 ^{ième}	2 ^{ième}	80	19 ^{ième}	17 ^{ième}	11
5 ^{ième}	3 ^{ième}	70	20 ^{ième} au 24 ^{ième}	18 ^{ième}	10
6 ^{ième}	4 ^{ième}	60	25 ^{ième} au 28 ^{ième}	19 ^{ième}	9
7 ^{ième}	5 ^{ième}	50	29 ^{ième} au 32 ^{ième}	20 ^{ième} au 24 ^{ième}	8
8 ^{ième}	6 ^{ième}	40	33 ^{ième} au 36 ^{ième}	25 ^{ième} au 28 ^{ième}	7
9 ^{ième}	7 ^{ième}	30	37 ^{ième} au 40 ^{ième}	29 ^{ième} au 32 ^{ième}	6
10 ^{ième}	8 ^{ième}	28	41 ^{ième} au 44 ^{ième}	33 ^{ième} au 36 ^{ième}	5
11 ^{ième}	9 ^{ième}	26	45 ^{ième} au 48 ^{ième}	37 ^{ième} au 40 ^{ième}	4
12 ^{ième}	10 ^{ième}	24	49 ^{ième} au 52 ^{ième}	41 ^{ième} au 44 ^{ième}	3
13 ^{ième}	11 ^{ième}	22	53 ^{ième} au 60 ^{ième}	45 ^{ième} au 48 ^{ième}	2
14 ^{ième}	12 ^{ième}	20	61 ^{ième} au dernier	49 ^{ième} et 50 ^{ième}	1
15 ^{ième}	13 ^{ième}	18			

ART. 6 - Déroulement des étapes

- A- Elles se déroulent suivant le règlement sportif de chacune de ces étapes.
- B- Les points sont attribués suivant le barème indiqué à l'article -4 A pour chacun des quatre classements (par exemple il y aura 4 joueurs, un benjamin, un minime, un cadet et un junior, qui marqueront les 120 points attribués à la première place de leur catégorie).
- C- Pour ces étapes, tous les Benjamins (-11 ans), Minimes (-14 ans), Cadets (-17 ans), et les juniors (-21 ans) sont automatiquement comptabilisés comme participants du Master Jeunes et marquent des points.
- D- Les joueurs licenciés à l'étranger, ne sont pas inclus dans le classement par point. Donc un licencié FFBSQ qui termine troisième au Jeff de Bruges derrière deux licenciés à l'étranger, marque les 120 points de la première place.

ART. 7 – Classements du Master

- A- A l'issue de chaque étape sont établis :
 - Le classement par point de l'étape

- Le **classement général** des étapes réalisées, sachant que **pour chaque jeune les 4 meilleurs résultats seulement sont pris en compte**. Si un jeune ne participe qu'à trois étapes, par exemple, en ayant le nombre de points nécessaires pour figurer dans les premiers du classement du Master, il sera bien évidemment qualifié.

ART. 8 - Déroulement de la Finale Nationale

A- Cette finale réunit les 12 premiers des catégories minimales, cadets et juniors et les **12 premiers benjamins** : au classement général du Master, établi suivant l'article -5A. Les ex-aequo aux points sont départagés par leur place au cours de leur meilleure étape, puis leur deuxième meilleure place, etc

B- En cas de forfait, le CNB repêche dans l'ordre du classement du Master.

C- Minimales/Cadets/Juniors : Finale « Round Robin » par catégorie avec bonification de 7 quilles par partie pour les filles et de 30 quilles par match gagné (15 en cas d'égalité).

Benjamins : Finale en deux séries de 5 parties, non consécutives, avec changement de piste après chaque partie. Le classement final sera établi sur l'ensemble des 10 lignes.

D- Lors du classement définitif, les joueurs totalisant le même nombre de quilles avec bonification sont départagés par les bonifications en confrontations directes.

E- Horaires :

Début finale 8h30 ➔ 6 matchs (5 matchs pour les benjamins)

Reconditionnement 13h15

Suite finale 14h30 ➔ 5 matchs (5 matchs pour les benjamins)

Résultats et remise des prix vers 17h00

ART 9 – Tenue de jeu en accord avec le règlement fédéral